

Rapport d'activité 2020

La Fondation Reine Paola est une fondation d'utilité publique, qui à l'initiative de S.M. la Reine Paola, poursuit depuis 1992 son objet actuel, favoriser l'intégration et la formation de la jeunesse.

Elle réalise ses objectifs à travers différents axes.

- Par le soutien à des projets sociétaux une aide est accordée à des associations qui visent la formation et l'intégration de jeunes socialement vulnérables.
- Le programme Ecole de l'Espoir soutient des projets d'intégration dans des écoles qui accueillent un public défavorisé.
- Le Prix Reine Paola pour l'Enseignement encourage les enseignants qui réalisent des projets pédagogiques exemplaires.
- Le Prix Terre d'Avenir récompense les élèves de l'enseignement technique, professionnel et artistique spécialisé et des CEFA.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire due au virus Covid-19. L'impact s'est fait ressentir sur les activités des écoles et associations soutenues et aussi sur le fonctionnement de la Fondation, mais heureusement de manière acceptable pour la Fondation.

En 2020, la Fondation a retravaillé son identité visuelle et a créé un nouveau site internet, une page Facebook et une page LinkedIn dans le but de dynamiser sa communication.

FORMATION ET INTÉGRATION

▪ Soutien à des projets sociétaux

La Fondation soutient financièrement des projets qui visent la formation et l'intégration de jeunes socialement vulnérables. Ces jeunes sont souvent confrontés à des problèmes familiaux, un manque de formation, des difficultés de réinsertion ou d'autres problèmes d'intégration. La Fondation veut agir là où les besoins cruciaux se font sentir, pour que le plus grand nombre possible de jeunes se sentent compris et encouragés dans notre société et puissent ensuite lui donner le meilleur d'eux-mêmes.

Par suite des décisions du Conseil d'Administration, la Fondation est intervenue en 2020 pour un montant de 195.199 € en faveur de 46 associations sélectionnées pour la qualité de leur action dans le domaine de l'intégration des jeunes. La Fondation Reine Paola a octroyé 1.065 soutiens financiers depuis 1993 auprès de 503 associations pour un montant total de 5.337.236 €.

Conformément à la politique de la Fondation, les interventions sont toujours attribuées pour un projet déterminé, dans le cadre d'un budget précis et éventuellement pluriannuel.

Les associations et/ou écoles qui ont introduit une demande font l'objet d'une visite sur place par un collaborateur de la FRP. Suite à la crise du Covid-19, la plupart des visites se sont déroulées par vidéo-conférence. La demande est ensuite soumise aux administrateurs lors des Conseils d'administration qui ont lieu quatre fois par an. Le site web de la FRP reprend en détail la procédure à suivre pour introduire une demande.

Différents types d'associations sont soutenues : écoles accueillant un public défavorisé, écoles d'enseignement spécialisé, Entreprises de Formation par le Travail, maisons d'accueil dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse, service de délinquance juvénile, centres thérapeutiques et centres de prévention en matière de drogues, centres d'accueil et d'accompagnement pour des mineurs étrangers non accompagnés ou pour des victimes de la traite d'êtres humains, associations améliorant le bien-être d'enfants gravement malades ou hospitalisés, associations socioculturelles, maisons de jeunes, académies, fermes d'animation, crèches...

Une large palette de projets en faveur de jeunes socialement vulnérables est soutenue : activités de loisirs, activités culturelles, éducatives et sportives, camps de vacances, projets sur la citoyenneté responsable, projets artistiques, camps et autres activités extrascolaires pour allophones et primo-arrivants, soutien extrascolaire et écoles de devoirs, projets stimulant la lecture et le langage, réduction de la fracture digitale, accompagnement de jeunes en décrochage scolaire, e-learning, achat de matériel didactique, logopédie et rééducation, amélioration des

compétences sociales, ateliers de Communication Non Violente, prévention en matière de drogues, justice réparatrice et médiation, randonnées et activités à caractère aventureux, aménagement de plaines de jeux, de terrains de sport et de jardins didactiques ou sensoriels, création d'une mini-ferme, hippothérapie, achat de matériel administratif et informatique, aménagement et rénovation de locaux et bâtiments ...

Associations soutenues en 2020

AMO Latitude J (Battice) - Amonsoli (Verviers) - APEDAF (Evere) - Begeleidingscentrum Dennenhof (Schoten) - Berkenboomscholen vzw (Sint-Niklaas) - BuSO De Passer (Sint-Michiels) - Caria (Bruxelles) - Centre scolaire Asty-Moulin (Namur) - Centre Educatif pour Tous (CET) (Verviers) - Chorales Equinox (Ixelles) - Coopération Ta'awun (Wavre) - De Walhoeve (Westvleteren) - Duo for a Job (Bruxelles) - Ecole de devoirs La Place (Liège) - Ecorisa (Gent) - Fondation St. Jean (Bruxelles) - Foyer Lilla Monod (Ixelles) - Freerun Company (Montigny-le-Tilleul) - Golfbreker (Veurne) - Habbekrats (Gent) - Het Open Poortje (Schilde) - IMCE (Erquelinnes) - JCW (Vilvoorde) - Jong vzw (Sint-Amandsberg) - Kaleidoscope (Liège) - La Chaloupe (Ottignies) - LB A (Wilrijk) - Le Bateau ivre (Bruxelles) - L'Eglantier (Braine L'Alleud) - L'Escale-Passage (Schaerbeek) - Ligue des Droits et des Devoirs de l'Enfant (Tamines) - Onder Ons (Molenbeek) - Peluche (Bruxelles) - Périsphère (Ottignies-Louvain-La-Neuve) - Portus Berkenboom (Sint-Niklaas) - Positive Education Psychology (Merksem) - Red Side Academy (Kortrijk) - Romeo (Rèves) - Slim Huiswerkklas (Hoboken) - Stappen (Sint-Amandsberg) - Stedelijk Lyceum Waterbaan (Deurne) - Symbiose (Antwerpen) - Tabora (Kruibeke) - Youthstart (Vilvoorde) - Za Branou (Hévíllers) - Zomerklap (Deurne).

Les ressources de la Fondation Reine Paola pour le soutien aux projets sociétaux proviennent des aides qui lui sont accordées par la Loterie Nationale et par de généreux mécènes et donateurs qui représentent le monde de l'entreprise ou agissent à titre privé.

▪ **Ecole de l'Espoir**

L'Ecole de l'Espoir soutient des projets d'intégration, dans des écoles qui accueillent un public défavorisé, émanant d'enseignants ou d'associations travaillant en étroite collaboration avec ces écoles. Le programme offre un soutien financier et accompagne des projets novateurs destinés à améliorer l'intégration des jeunes et de leur famille.

Ce programme d'aide s'adresse aux implantations de l'enseignement fondamental et secondaire organisé ou subventionné en Communauté française et en Communauté flamande, bénéficiaires de l'encadrement différencié. Les projets peuvent aussi émaner d'intervenants extérieurs pour autant qu'ils s'articulent en liaison étroite avec l'école et son environnement. Les projets doivent impérativement s'adresser à une communauté scolaire dont les élèves connaissent des problèmes d'intégration. Les projets doivent avoir pour objectif d'augmenter les chances de réussite de ces élèves. Un appel à projets est lancé tous les 2 à 3 ans. Les projets, sélectionnés par un jury indépendant, bénéficient d'un soutien dont le montant peut atteindre au maximum 15.000 € par an. Ce soutien peut être reconduit pendant un maximum de 4 ans sur base d'une évaluation annuelle.

En 2020, 7 projets ont été soutenus pour un montant total pour l'année de 53.100 €. Depuis le début du programme d'aide en 1999, la Fondation a alloué un montant total de 3.374.935 € aux lauréats.

Projets Ecole de l'Espoir

Appel à projets 2016 (4^{ème} année de soutien)

- *Castor klust* – Castor, Centrum leren en werken – Vilvoorde
- *Jouons pour mieux vivre ensemble* – Ecole Communale n°7 – Arc-en-Ciel – Molenbeek-Saint-Jean
- *El Sistema Transcanal* – Remua – Forrest
- *M+M²= de Kunstbrug* – Mater Dei Leuven Lagere School – Leuven
- *Boutique Monique* – Stedelijk Lyceum Offerande – Antwerpen
- *Vijf vingers van één hand* – Brede School voor Secundair Onderwijs (Brusec) – Sint-Jans-Molenbeek
- *A l'école, devenir "acteur" de son émancipation culturelle* – Ecole du Val - Chaudfontaine

Dans deux associations soutenues, leur projet de l'appel de 2016 a été arrêté pour des raisons d'organisations internes.

Cette initiative est rendue possible grâce à l'aide de Coca-Cola European Partners Belgium et de la Loterie Nationale.

Afin de soutenir au mieux les différents projets lauréats, l'accompagnement mis en place depuis l'année scolaire 2006-2007 a été poursuivi en partie en 2020 à cause de la pandémie due au Covid-19. Le forum prévu en avril 2020 a été reporté. Cet accompagnement par projet est assuré par Damien Canzitu, membre de l'équipe du Prof. Marc Demeuse de l'Université de Mons et Goedroen Juchtmans, chercheuse au HIVA- KU Leuven.

www.ecoleespoir.be

▪ Prix Reine Paola pour l'Enseignement

Le Prix Reine Paola pour l'Enseignement récompense la créativité et le dévouement des enseignants qui transmettent non seulement leur savoir, mais construisent harmonieusement la personnalité de leurs élèves par le biais de réalisations pédagogiques concrètes et originales. Le Prix s'adresse aux enseignants travaillant dans les différents réseaux et niveaux d'enseignement des 3 communautés du pays. Il a également pour but de faire connaître des réussites exemplaires du monde enseignant.

Le mercredi 24 juin 2020, la remise du Prix Reine Paola pour l'Enseignement **2020-2021** par S.M. la Reine Paola a été faite par vidéo conférence. Cette 24^{ème} édition s'adressait à la Communauté française et à la Communauté flamande et a récompensé des enseignants pour des projets pédagogiques innovants et originaux, qui contribuent à l'excellence dans la créativité et l'innovation de l'enseignement.

Les lauréats du Prix de l'Enseignement Reine Paola furent mis à l'honneur le 7 octobre 2020 lors de la cérémonie de remise des diplômes du Prix Terre d'Avenir 2019-2020 au Palais Royal.

Deux Prix ont été remis.

- **« Sciences, Maths et Techno : une clé pour notre avenir ! »** pour des enseignants du fondamental et du secondaire ayant conçu un projet pédagogique qui rend les disciplines scientifiques plus attrayantes et éveille l'intérêt des élèves pour des carrières scientifiques.
- **« Soutien extrascolaire aux jeunes et à leur école »** pour des associations et des personnes qui organisent des activités extrascolaires destinées à améliorer la scolarité et l'intégration des enfants et des jeunes.

Les lauréats sont désignés par un jury indépendant pour chaque communauté. Pour chaque Prix, le premier prix s'élève à 6.500 € et les accessits ont une valeur respective de 4.000 € et 2.500 €. En 2020, 12 prix ont été remis pour un montant de 52.000 €. Le montant total remis aux lauréats depuis la création du Prix en 1996 s'élève à 870.315 €.

Jury pour la Communauté française

Président du jury : Prof. Jean-Marie de Ketele

Fabrice Aerts-Bancken - Constance d'Aspremont-Lynden - Philippe Bioul – Claudine Bouchart – Nathalie de Bandt - Christian Laporte – Véronique Marissal – Pierre Sevenants – Catherine Van Overbroeck – Prof. Ghislaine Viré.

Jury pour la Communauté flamande

Président du jury : Erik Jacquemyn

Kristine De Mulder – Ruth Lamotte - Prof. em. dr. Paul Mahieu – Bie Melis – Ria Rector - Rita Van de Wiele - Luc Van der Kelen - Saskia Van Uffelen – Patrick Vanspauwen – Mieke Vermeiren – Jole Ysenbaert – Prof. Floris Wuyts.

Lauréats « Sciences, Maths et Techno : une clé pour notre avenir ! »

Lauréats de la Communauté française

Premier prix : Les élèves et enseignants de la Classe Atelier(s) de l'Institut Technique et Commercial des Aumôniers du Travail à Bousu, représentés par Olivier Vercauteren en Ludovic Rupini pour le projet : " Une crazy machine, un projet innovateur et mobilisateur qui valorise les sciences et technologies en respectant la volonté d'accrochage scolaire ». Une aventure émancipatrice et ludique liée aux sciences et technologies à travers la création et la présentation d'une machine folle, mettant en œuvre une réaction en chaîne volontairement complexe de la manière la plus absurde et la plus drôle possible.

Deuxième prix : Mme Charlotte Van Herpe, Véronique Donnay et l'équipe pédagogique de l'EFACF à Gerpennes pour le projet : « Création de maquettes interactives du corps humain ». Création de maquettes du corps humain afin d'expliquer les différents systèmes (circulatoire, digestif ...) de façon ludique et numérique. Les maquettes sont agrémentées de capsules vidéos pédagogiques créées par les enfants et il y a un travail avec des robots pour rendre celles-ci interactives.

Troisième prix : Mmes Christelle Collin et Wendy Roba, enseignantes à l'Athénée Royal d'Izel, pour le projet : « Les vendredis après-midi scientifiques » qui propose des ateliers scientifiques aux élèves de 5ème et 6ème primaires de la région. Ils ont lieu dans les laboratoires du secondaire. Les élèves viennent découvrir de façon concrète le monde fascinant des sciences et la démarche scientifique au travers de diverses manipulations.

Lauréats de la Communauté flamande

Premier prix : Mme Natacha Gesquière – Sint Bavohumaniora, Mr Francis wyffels – Ugent, Dwengo asbl, Mme Sofie Meeus – Jardin botanique de Meise et Mr Jan van de Bulcke – Ugent pour le projet : « Intelligence artificielle, changement climatique, Stomata : KIKS ». Un projet STEM pour l'enseignement secondaire du troisième degré qui initie les élèves à une recherche scientifique actuelle sur la biologie et le changement climatique et leur donne un aperçu de l'intelligence artificielle, de son fonctionnement, de ses possibilités et de ses limites.

Deuxième prix : Mme Brigitte De Baere - GO! Tuinbouwschool Melle, Mme Sofie Vercoutere, GO! Atheneum Gentbrugge, et Mr Benny Vandevoorde - KTA GITO Groenkouter Sint-Amandsberg pour le projet : « Premier degré élargi : Devenez acteur de votre avenir ! » qui motive et incite les élèves à réfléchir activement à leur choix d'études et à faire un choix positif pour une orientation STEM.

Troisième prix : Mrs Bert Galle, Jelle Verscheure et Frederik Wylin du Technisch Instituut Sint-Lucas à Menin pour le projet : « Eigen kweek » (Culture personnelle) dans lequel les élèves sont initiés au monde merveilleux des sciences naturelles, de la technologie et des mathématiques (STEM) par le biais d'un voyage de découverte expérimental. Proposer une gamme variée d'expériences avec un effet « wow » aide les élèves à faire le bon choix lorsqu'ils passent dans l'enseignement secondaire, dans l'enseignement supérieur et dans le domaine professionnel.

Lauréats « Soutien extrascolaire aux jeunes et à leur école »

Lauréats en Communauté française

Premier prix : Programme Tutorat de Schola ULB à Bruxelles et tous ses acteurs : élèves, tuteurs, écoles partenaires, équipe salariée et administrateurs pour le projet : « Le programme Tutorat, la Réussite Ensemble ». Action en faveur de l'égalité des chances, le Programme Tutorat a pour objectifs d'aider les élèves en difficultés scolaires et de leur permettre de reprendre goût à l'école. Des étudiants sont recrutés pour apporter, au sein des écoles primaires et secondaires de la Région, un soutien gratuit de qualité.

Deuxième prix : Le Docteur Marie Latour, Kristel Notelaers et l'équipe des volontaires de l'asbl Ballon Vert à Etalle pour le projet : « Cyberkids » qui améliore l'intégration et le maintien dans l'enseignement ordinaire des enfants porteurs de handicaps moteurs et de troubles d'apprentissage par le biais de l'outil informatique.

Troisième prix : L'équipe pédagogique de l'asbl Pluridéfis à Hyon, représentée par Mme Laurence Cardinal pour le projet : « Pluridéfis, challenges sectoriels dédiés aux élèves de l'enseignement qualifiant » via 6 concours dédiés aux jeunes apprenants dans les secteurs de la maçonnerie, menuiserie, électricité, carrelage, peinture et couverture.

Lauréats en Communauté flamande

Premier prix : Mme Sophie Buysse, Mr Laurens Busschaert et tous les jeunes et volontaires de Debateville à Bruxelles pour le projet : « Debateville : La parole rend fort ». Debateville est un programme innovant de débat et de prise de parole où les jeunes trouvent leur voix dans la société d'aujourd'hui et de demain. Au cours d'ateliers de débat hebdomadaires, les adolescents de 11 à 14 ans renforcent leurs compétences linguistiques et de communication, apprennent à développer une pensée critique, nuancée et structurée et améliorent leur connaissance de la société et leur implication dans celle-ci. Après tout, tous les adolescents ont en eux la capacité d'être aussi convaincants qu'Obama, aussi inspirants que Malala ou aussi éloquentes que Brel.

Deuxième prix : Tous les jeunes, bénévoles et collaborateurs de PEP! à Anvers, représentés par Mme Nadia El Marnissi pour le projet : « PEP ! - Psychologie de l'éducation positive » qui apprend, informe, inspire et motive les jeunes à devenir la meilleure version d'eux-mêmes (tutorat entre pairs, projet de coaching par des modèles, campagnes de sensibilisation, moments d'information, masterclasses, ...).

Troisième prix : Tous les professeurs de cirque impliqués dans les projets de l'asbl Circusplaneet à Gand, représenté par Mme Karolien Verelst pour le projet : « Du cirque pour tout le monde ! ». Circusplaneet veut offrir aux enfants la possibilité de s'épanouir et de réaliser leurs rêves de cirque. Afin d'atteindre "tout le monde", l'association s'est fort investie ces dernières années pour atteindre également les groupes socialement vulnérables. En collaboration avec les différentes écoles de quartier de Brugse Poort, un quartier de Gand, ils ont mis en place de nombreuses collaborations ces dernières années, tant pendant qu'après les heures de classe.

Un comité de patronage constitué de représentants du monde des entreprises soutient généreusement le Prix Reine Paola pour l'Enseignement.

Comité de patronage 2020

ALVA - Câblerie d'Eupen S.A. - Coca-Cola European Partners Belgium - D'Ieteren - Lhoist Group - UCB.

www.prixpaola.be

▪ Terre d'Avenir

Le Prix Terre d'Avenir est organisé depuis 2010 en collaboration avec la Fondation Dirk Frimout. Ce Prix s'adresse aux élèves de fin du 3^{ème} degré de tous les secteurs de l'enseignement ordinaire professionnel, technique ou artistique de qualification, de l'enseignement ordinaire technique ou artistique de transition, de l'enseignement spécialisé ou de l'enseignement en alternance.

Le Prix veut montrer la qualité de ces secteurs d'enseignement et les potentialités comme option d'avenir pour les jeunes. Il veut mettre l'accent sur l'importance des connaissances techniques et scientifiques acquises par les élèves en fin de secondaire. L'implication sociétale et la créativité scientifique sont des priorités pour les générations à venir.

Le Prix récompense chaque année les meilleurs projets qui ont l'Environnement, la Terre ou l'Espace comme sujet. Ceux-ci doivent être de nature à améliorer la qualité de la vie et peuvent être abordés d'un point de vue scientifique, technique, artistique ou écologique.

Le Prix est décerné par un jury indépendant.

10 projets maximum par communauté peuvent être nominés (5 prix et 5 accessits). Les élèves, ainsi que l'école, reçoivent un montant et un diplôme lors d'une remise de prix officielle.

Le 7 octobre 2020 a eu lieu en présence de LL. MM. Le Roi Albert II et la Reine Paola au Palais Royal, la cérémonie de remise des diplômes du Prix Terre d'Avenir 2019-2020. Douze projets au total ont été primés en Communauté germanophone et Communauté flamande pour un montant total de 12.150 €. Depuis le lancement du Prix en 2010 un montant total de 172.650 € a été distribué aux élèves et aux écoles.

Jury pour la Communauté germanophone

Président du jury : Guy Fickers

Guido Arimont – Dr.rer.nat. Günter Beyer – Frédéric-Charles Bourseaux – Dr.rer.pol. Verena Greten - Erwin Heeren.

Jury pour la Communauté flamande

Président du jury : Vicomte Dirk Frimout

Dirk Coolsaet - Malika De Ridder - Pieter Mestdagh - Wim Minnebo - Philippe Moreau - Tim Vandendriessche - Fred Van Hooydonk - Veerle Vermeulen - Ludo Wevers.

Lauréats de la Communauté germanophone

Premier Prix : « *Couler des navires, plus qu'un simple jeu* » - Daniel Collard - *Technisches Institut- St. Vith.*

Deuxième Prix : « *Gant pour la langue des signes* » - Marin Duvnjak - *Technisches Institut- St. Vith*

Troisième Prix : « *Smart Home System, le contrôle domestique du futur* » - Cedric Veithen - *Technisches Institut- St. Vith.*

Lauréats de la Communauté flamande

Premier Prix : « *Weedbusters* » - Jarno Vanruymbeke, Jelle Maes et Stijn Rooryck - *Vrij Technisch Instituut Veurne.*

Deuxième Prix : « *HeliumAnimal* » Ruben Koningsveld et Jasper Van Cauteren - Don Bosco Hoboken Technisch Instituut.

Troisième Prix : « *ALC-Eiraper* » - August Vansteenland, Liam Van Kerckhove et Céline Barra - *Vrij Technisch Instituut Veurne.*

Quatrième Prix : « *Poultry Pick-Up Machine* » - Mathis Deschilder, Margaux Dedulle et Arthur Becelaere - *Vrij Technisch Instituut Veurne.*

Cinquième Prix : « *Résistance aux antibiotiques* » - Lotte Verbist et Myrthe Vanbergen - *Katholieke Scholen Diest.*

Accessits :

- « *Hydropower* » - Rik Van Haute, Tiebe Caenen et Jan Van Geertsom - Don Bosco Hoboken Technisch Instituut.
- « *Red de baby* » - Melvin Deleu et Toby Bostoën - Vrij Technisch Instituut Sint-Lucas Menen.
- « *Foster Trees* » - Jensen Bollen, Francesco Graulus et Ilias Smeulders - Provinciale Handelsschool Hasselt.
- « *Chapeau pour les aveugles* » - Emile Blancke et Maxime Egels - Vrij Technisch Instituut Sint-Lucas Menen.

Terre d'Avenir est soutenu par un comité de patronage.

Comité de patronage 2020

Duvel Moortgat - Howest - Vlaamse Overheid - Agentur für Europäische Bildungsprogramme VoG.

Début octobre 2020 un nouvel appel à projets a été lancé pour l'année scolaire 2020-2021.
Les prix seront remis le 6 octobre 2021.

www.terredavenir.be

CONCERT DE NOËL

Le traditionnel concert de Noël de la Fondation n'a pas pu avoir lieu en 2020 par suite de la situation sanitaire. Une campagne de dons a été lancée en novembre 2020 à laquelle de nombreux donateurs ont répondu. Le Conseil d'administration leur exprime toute sa gratitude.

Cet événement a bénéficié du généreux soutien d'un Comité d'honneur :

D'Ieteren - Duvel Moortgat - Futur 21 - GBL - Konvert - Lhoist - Ravago Distribution Center - VPK Group
De heer en mevrouw Frank Arts - Monsieur et Madame Jacques Berghmans - Monsieur et Madame Philippe Bioul - Notaire Jean Botermans - Comte Cornet de Ways Ruart - Chevalier et Madame Jean-Jacques De Cloedt - Comte et Comtesse Bernard de Launoit - Monsieur et Madame Alain De Pauw - Baron et Baronne de Vaucleroy - Jacques Delen - Chevalier Godefroid de Wouters d'Oplinter - Baron et Baronne Delruelle - Monsieur et Madame Jan Engels - Monsieur et Madame Regnier Haegelsteen - Baron et Baronne Daniel Janssen - Madame Eric Janssen - Monsieur et Madame Alain Schockert - Vicomte Philippe de Spoelberch - Baron et Baronne van Gysel de Meise.

ADMINISTRATION/FONCTIONNEMENT

La Fondation Reine Paola est gérée par un conseil d'administration, qui s'est réuni 4 fois en 2020.

Conseil d'administration 2020

Président : Comte Bernard de Traux de Wardin

Vice-Présidente : Baronne Hilde Kieboom

Trésorier : Stanislas Peel

Secrétaire général : Vincent Coppieters

Administrateurs : Frank Arts - Thierry Bouckaert - Heidi De Pauw - Jan Engels -

Col BEM Michel Flohimont - Comte Eric Jacobs - Fabienne Legrand - Lt Gén e.r. Vincent Pardoën -

Piet Van Speybroeck - Xavier Van Campenhout (depuis le 21/09/2020) - Prof. em. Dr Lode Walgrave.

S.M. la Reine Paola participe aux événements de sa Fondation. Elle marque ainsi tout l'intérêt qu'elle porte aux objectifs et projets de sa Fondation et le soutien qu'elle veut lui apporter.

La gestion journalière est assurée par le secrétariat de la Fondation :

- Mme Isabelle Ancion, secrétaire général adjointe, jusqu'au 31 octobre 2020
- Mme Isaline Ghysens, project manager, depuis le 14 août 2020
- Mr Vincent Coppieters, secrétaire général.


Mr Georges Derriks (jusqu'au 30 juin 2020) et Mr Christian Vanhuffel sont responsables de la gestion des demandes d'aide dans le cadre du soutien à des projets sociétaux.

La Fondation Reine Paola a le souci de conserver une organisation légère. Elle bénéficie d'aides bénévoles. Cela lui permet d'utiliser la quasi-totalité de ses ressources pour réaliser ses objectifs.

La Fondation veut exprimer toute sa gratitude aux généreux donateurs ainsi qu'à tous les bénévoles qui s'investissent au quotidien ou de façon ponctuelle.



Vincent Coppieters
Secrétaire général



Comte Bernard de Traux de Wardin
Président

Nous remercions vivement

la Fondation Roi Baudouin et les joueurs de la Loterie Nationale pour leur soutien.

